

LA TOURNÉE DE FRANCE TUTELLE

Les rencontres interprofessionnelles
autour de la vulnérabilité

FR FRANCE
TUTELLE
AUX CÔTÉS DES AIDANTS
QUI PROTÈGENT

OBERNAI
12 JUIN 2025

ÉTAPE #5

Avec comme invitée d'honneur
le Pr Nathalie PETERKA

30
EXPERTS

6
ATELIERS
PÉDAGOGIQUES

2
CONFÉRENCES

PROGRAMME

Une journée de formation validante (7h)
organisée par France TUTELLE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



INSCRIPTION en ligne

CLIQUEZ ICI

ou sur :

www.francetutelle.org

À PROPOS DE FRANCE TUTELLE

France TUTELLE est une association reconnue d'intérêt général qui a pour mission, partout en France, de sensibiliser, informer, conseiller et guider toute personne qui se questionne sur la vulnérabilité et sur les conséquences juridiques qui peuvent en découler. Elle se dote pour cela d'un pôle soutien, d'un pôle recherche et d'un pôle formation. France TUTELLE sensibilise et forme les professionnels sur les meilleures pratiques et les évolutions juridiques en matière de protection juridique.

Les familles qui exercent une mesure de protection juridique sont en contact quotidien avec de nombreux professionnels dans les domaines de la santé, du médico-social, du droit, ainsi que du patrimoine et de la finance. Pour soutenir ces familles, France TUTELLE lance sa tournée pour sensibiliser et former ces professionnels aux conséquences juridiques liées à la vulnérabilité, toujours au service des familles.

INFORMATIONS PRATIQUES DE LA JOURNÉE DE FORMATION

Durée : 1 jour (7h)

Prix : 300€ TTC

Prérequis : aucun

Formation en inter et en présentiel

Modalités d'inscription :

Remplir le formulaire sur la page dédiée à cet effet en choisissant la ville de votre choix (Page 1)

Vous êtes en situation de handicap ?

Merci de nous contacter pour une meilleure prise en charge de votre handicap.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Appréhender et identifier la vulnérabilité d'un client.
- > Anticiper la vulnérabilité dans la relation commerciale.
- > Formaliser l'information et le conseil à la personne en maîtrisant les spécificités inhérentes aux mesures de protection juridiques.
- > Établir un référent vulnérabilité et construire les procédures internes.
- > Identifier les particularités dans la gestion des actifs mobiliers et immobiliers des personnes protégées.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES



Documents supports
de formation projetés



Exposés théoriques



Étude de cas concrets



Mise à disposition en ligne
de documents supports
à la suite de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DE L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- > Feuilles de présence
- > Questions orales ou écrites (QCM)
- > Formulaires d'évaluation de la formation



LE MATIN

8h30 - 9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE 9h00 - 10h00

ZONE GRISE ET DÉTECTION DES FORMES DE VULNÉRABILITÉ



La vulnérabilité est multiple et tout le monde peut être concerné, quel que soit son âge. Cependant, l'essor des maladies neurodégénératives impacte particulièrement les personnes vieillissantes et questionne parfois sur leurs capacités à décider pour eux-mêmes. On parle alors de « zone grise ». Comment détecter cette « zone grise » et comment la considérer ? Au-delà d'un questionnement éthique, c'est la responsabilité des professionnels qui est au cœur de cette réflexion.

> Identifier la vulnérabilité et en reconnaître les signes.

> Conseiller et orienter les personnes pour une prise en charge adaptée aux difficultés rencontrées.

> Connaître et anticiper sa propre responsabilité dans la mise en œuvre du conseil apporté.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°1 : L'IMMOBILIER ET LA VENTE D'UN ACTIF DÉTENU PAR UNE PERSONNE VULNÉRABLE/COMMENT GÉRER, SÉCURISER LA TRANSACTION ?

L'immobilier au travers de la vente d'un actif détenu par une personne vulnérable.

- > Analyser les prérequis pour la réalisation de la transaction.
- > Identifier les situations de conflits d'intérêts.
- > Traiter l'étude d'un cas d'école par les experts et les participants.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°2 : LA PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

Anticiper la vulnérabilité pour protéger l'entreprise

- > L'assurance homme-clé.
- > La prévoyance.
- > L'aménagement des statuts et le mandat de protection future.

10h00 - 11h00

11h00 - 12h00

12h00 - 13h00

ATELIER N°3 : LES RELATIONS BANCAIRES DANS L'ENVIRONNEMENT DES RÉGIMES DE PROTECTION

Harmoniser les relations bancaires dans le cas des personnes vulnérables reste un des enjeux des aidants protecteurs familiaux et professionnels.

- > Identifier les sentiments qui s'expriment dans la relation banque/client vulnérable.
- > Traiter les problématiques récurrentes (devenir des procurations, le secret bancaire, conservation des jugements, respect et autonomie de la personne vulnérable, les fichiers spécifiques FICDBA, FICOVIE et AGIRA, l'argent de vie).
- > Harmoniser les pratiques bancaires et assurantielles.

13h00 - 14h00 DÉJEUNER

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

ATELIER N°4 : SPEED DATING

QUELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS À PRIVILÉGIER DANS LA GESTION PATRIMONIALE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE

Les acteurs et fabricants des solutions d'investissements.

- > Zoom sur les solutions spécifiques pour les personnes en situation de handicap.
- > L'immobilier au sein d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- > Les atouts des SCPI de rendement et critères de sélection.

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

ATELIER N°5 :

ANTICIPER LA VULNÉRABILITÉ : VERS UN DÉPLOIEMENT MASSIF DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Conseil et formalisation du mandat de protection future, dispositif de référence pour anticiper, avec ses clients, les conséquences juridiques, patrimoniales et personnelles de la vulnérabilité.

- > Constats et freins autour du mandat de protection future.
- > La conception et la formation du mandat de protection future.
- > Qui sont les acteurs du mandat de protection future et quelle place pour les professionnels ?
- > Étude par l'exemple de situations particulières.

14h00 - 15h00

15h00 - 16h00

16h00 - 17h00

ATELIER N°6 :

DEVOIR DE CONSEILS ET RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les meilleures pratiques pour un conseil avisé ou adapté auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

- > Déterminer les contours et les limites de la responsabilité des professionnels dans la relation du conseil ou d'affaires.
- > Traiter les situations jurisprudentielles autour de la gestion des biens de la personne vulnérable.
- > Étudier le cas d'une situation impactant la protection de la personne.

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

17h00 - 18h00

L'INTERPROFESSIONNALITÉ AU SERVICE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE ET DE SA FAMILLE



Comment favoriser l'interprofessionnalité dans le cadre de la protection des personnes vulnérables ? Quelles alliances et quelles coopérations imaginer ? Sous quelles formes ? A travers une restitution des ateliers, il s'agira d'échanger sur les enjeux, les pratiques et les perspectives en lien avec l'interprofessionnalité dans le contexte de l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants.

18h00 - 19h30 **COCKTAIL**

DÉROULÉ DE LA FORMATION

MATIN

8h30	ACCUEIL
9h00	PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
10h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
11h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
12h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
13h00	DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

14h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
15h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
16h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
17h00	CONFÉRENCE DE CLÔTURE
18h00	COCKTAIL

RENSEIGNEMENTS :



France TUTELLE
14 rue Delambre
75014 Paris
Tél. 07 60 06 91 86
formation@francetutelle.org
www.francetutelle.org

MERCI À NOS GRANDS FINANCEURS :



MERCI À NOS PARTENAIRES :



Avec le soutien de



TARIF POUR LA JOURNÉE

(Déjeuner et cocktail compris - Journée de 7h)

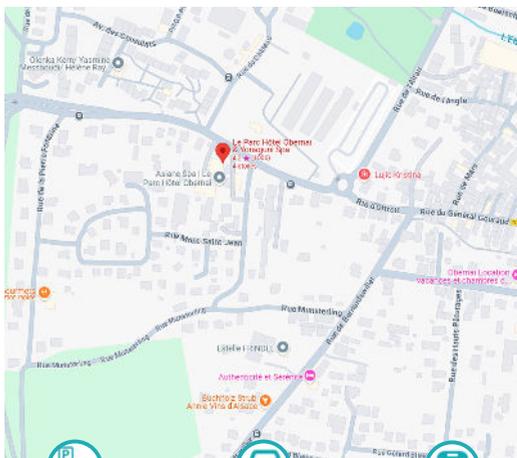
Notaires, CGP,
experts-comptables,
agents immobiliers,
avocats, banquiers,
assureurs, MJPM, ...

300€^{TTC}/personne

Autres : Nous contacter

Possibilité de prendre en charge cette journée de formation par votre OPCO (Opérateur de compétences)

OÙ ? LE PARC HÔTEL OBERNAI 169 ROUTE D'OTTROTT - 67210 OBERNAI



Parkings

Parking sur place
Parking du Stade
à 10 minutes à pied



Autoroute A35

Sortie 11
(Obernai)



Bus 257

Arrêt « Selhof-Centre »
(6 min à pied).

Bus 262

Arrêt « Saint-Jean »
(1 min à pied).



Aéroport International de Strasbourg-Entzheim

À environ 24 km



Gare d'Obernai

À environ 18 min à pied



INSCRIPTION en ligne

CLIQUEZ ICI

ou sur :

www.francetutelle.org